



MRC d'Argenteuil

Plan de développement de la zone agricole

Annexe 8 : Comptes rendus des rencontres

Le plan de travail du PDZA prévoyait diverses consultations qui ont eu lieu sur le territoire de la MRC au cours de l'élaboration de ce plan.

Les consultations auprès du milieu agricole se sont effectuées en deux étapes différentes. À l'étape du diagnostic du milieu agricole, des visites personnalisées auprès d'entreprises agricoles ont été organisées afin de se sensibiliser à leurs réalités. Les entreprises visitées ont été sélectionnées afin de représenter le mieux possible les diverses facettes de l'agriculture d'Argenteuil.

À l'étape de l'identification et de la validation des enjeux, trois assemblées de consultation ont eu lieu sur le territoire de la MRC d'Argenteuil auprès des producteurs agricoles. Elles se sont déroulées dans les municipalités de Saint-André-d'Argenteuil, de Brownsburg-Chatham et de Harrington (voir la section 7 du rapport final).

Par ailleurs, diverses rencontres thématiques ont été organisées avec l'apport des partenaires de la Table régionale de concertation du milieu agricole.

Les sections suivantes présentent les comptes rendus de ces consultations et rencontres. Les acronymes utilisés sont décrits à la page 4 du rapport final.

1. Les consultations auprès du milieu agricole

1.1. Compte rendu des visites personnalisées à la ferme en novembre et décembre 2009

En production laitière, on constate que les fermes sont généralement rentables et possèdent une liquidité monétaire, et ce principalement en raison de la mise en marché organisée. Pour certains, la présence de l'autoroute 50 dans le milieu agricole dynamique apporte des difficultés pour l'accès aux terres avec la machinerie. Des producteurs de Lachute affirment également ressentir une certaine pression face au développement urbain.

En production de bovins de boucherie, il semble clairement y avoir des problématiques de rentabilité, et ce en raison notamment des coûts de production élevés (alimentation, abattage, transports, traçabilité) et des faibles prix de vente à l'encan. Pourtant, ces éleveurs considèrent que leur force se situe dans la qualité de leur produit. Il est également intéressant de mentionner la grande quantité de foin qui est produite sur le territoire argenteuillois.

Il existe plusieurs producteurs de grandes cultures dans la région dont deux sont certifiés biologiques. Pour ces producteurs, le travail à forfait et la mise en marché assez facile des produits issus de ces productions sont deux facteurs positifs pour assurer une rentabilité. Par contre, on retrouve certaines difficultés d'ordre plus agronomique comme le désherbage mécanique des sols et le drainage souterrain parfois insuffisant.

Les producteurs maraîchers offrent actuellement des produits diversifiés aux consommateurs (variété de légumes, semences, paniers bio, etc.). Pour assurer une certaine rentabilité, ces producteurs misent sur l'augmentation des volumes de ventes en kiosque ou à la ferme et la hausse du nombre de paniers biologiques vendus dans la région. Certaines entreprises sont certifiées biologiques. La rentabilité est quand même difficile en raison notamment des coûts élevés pour le fonds de roulement et le manque d'expertise dans ce domaine dans la région. Certaines pistes de solutions ont été émises par les producteurs, comme par exemple profiter des marchés publics locaux en émergence dans la région et créer des projets collectifs de jardins ou de cuisines.

Les producteurs d'élevages atypiques sont également nombreux dans la région. Ces productions semblent être en grande demande pour ces produits. La grande solidarité entre ces producteurs et les possibilités de rentabilisation des entreprises sont les principaux points forts de ces productions. Les principales lacunes de la filière sont le manque d'infrastructures d'abattage, de transformation et de vente à proximité ainsi que la faible expertise existante dans ce domaine. Il est également pertinent de mentionner la difficulté d'obtenir de la visibilité et la grande quantité de travail que requiert la vente à la ferme. Les pistes de solutions qui ont été suggérées sont la promotion du développement de la transformation alimentaire et celle de l'agrotourisme.

Les producteurs agricoles qui possèdent une entreprise agrotouristique ont également été considérés lors des consultations. On constate qu'il existe une grande diversité de productions offertes, mais une faible quantité de fermes agrotouristiques. Ces producteurs souhaitent participer davantage à des marchés locaux et veulent développer le terroir régional. Les points forts mentionnés par les producteurs sont la rentabilité de leur entreprise et le grand potentiel de développement qui les attend. Les difficultés vécues sont les investissements importants nécessaires pour effectuer ces productions et le manque de promotion des fermes agrotouristiques. Les pistes de solutions suggérées sont de promouvoir les fermes agrotouristiques et de développer le potentiel de ce domaine dans la région.

En général, les producteurs agricoles ont mentionné que l'achat local devrait se développer au cours des prochaines années et qu'ils profiteront de plus en plus de la proximité des centres urbains de la Couronne nord-montréalaise et de la grande région de Gatineau. On constate certaines difficultés générales vécues en ce qui concerne le manque de main-d'œuvre qualifiée, la problématique de la relève agricole et le manque de promotion des produits argenteuillois. D'après eux, il existe des solutions telles que le développement de circuits courts et la promotion des produits régionaux surtout au niveau de leur mise en marché.

1.2. Les trois assemblées de consultation des producteurs agricoles

Un compte rendu détaillé de ces consultations fait partie du rapport final. Par conséquent, la présente section reprend le contenu de la présentation « Power Point » diffusée lors de ces assemblées.




Portrait de la zone agricole et les enjeux

Assemblées de consultation des
producteurs agricoles d'Argenteuil
Juin 2010



Portrait agricole

1. Cadre géophysique
2. Utilisation du sol et activités agricoles
3. Potentiel de valorisation des friches et des sols sous-utilisés
4. Pistes de diversification
 - Agroforesterie et bioénergie
 - Transformation alimentaire et mise en marché
 - Agrotourisme
 - Agriculture biologique



Portrait agricole

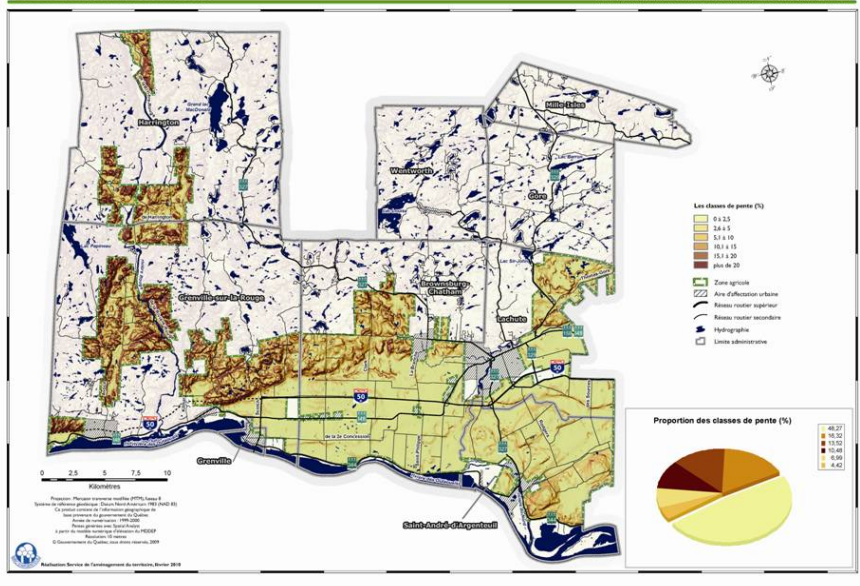
5. Agriculture et aménagement du territoire
6. La relève agricole
7. Multifonctionnalité de l'agriculture
 - Paysages agricoles
 - Fonctions sociales et économiques
8. L'agroenvironnement

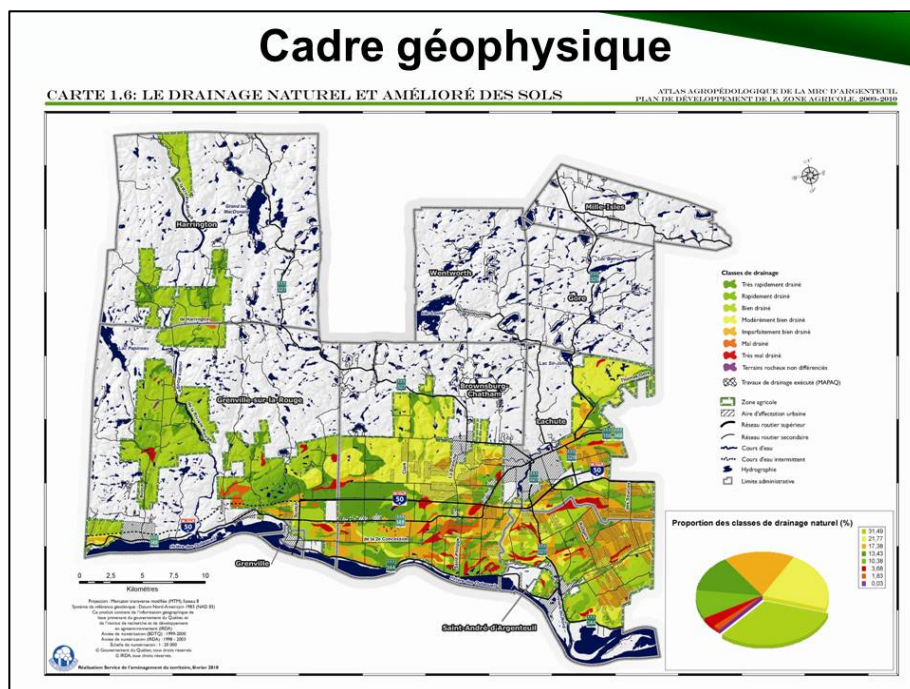
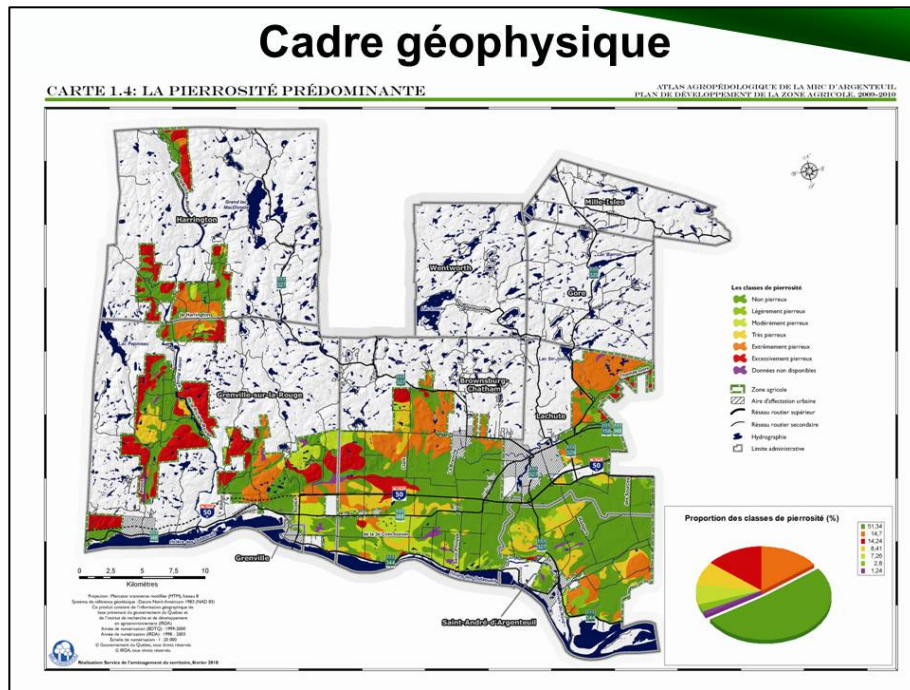


Cadre géophysique

CARTE 1.2: LES PENTES

ATLAS AGROPEDOLOGIQUE DE LA MRC D'ARGENTEUIL
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE, 2006-2010





Potentiel de remise en culture des friches et des terres non utilisées par les EAE à des fins agricoles

Enjeux

- Le maintien d'une vocation agricole sur ces terres
- L'entretien minimum pour limiter l'abandon

Éléments de discussion

Est-il important de **maintenir une vocation agricole** sur ces terres ?

Quelle est l'approche à privilégier concernant **l'entretien des terres** et **l'utilisation agricole des propriétés** qui n'appartiennent pas à des agriculteurs ?



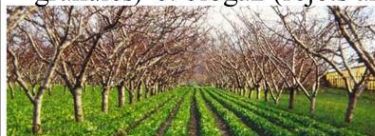
Agroforesterie et bioénergie

Définitions

- **L'agroforesterie** consiste à intégrer des arbres et des arbustes aux systèmes de production agricole (ex: haie brise-vent, bande riveraine, culture intercalaire, plantation sous couvert arboré, pâturage dans une plantation forestière).

Comprend les produits ligneux (fibre) et non ligneux (les additifs alimentaires, les noix comestibles, les champignons, les fruits, les herbes, les plantes aromatiques, les produits médicinaux, etc).

- L'agriculture est devenue **productrice d'énergie**, par le biais des biocarburants (ex: éthanol), biocombustibles (ex: granules) et biogaz (rejets animaux)



Exemple de procédés agroforestiers qui dynamisent le paysage



Agroforesterie et bioénergie

Enjeux

- Manque de ressources pour connaître les potentiels agroforestiers et les avenues de mise en marché garantie.
- Valorisation des boisés (érablières) par l'agroforesterie
- Pour la filière bioénergétique, les coûts d'implantation (bailleur de fonds) et logistique

Éléments de discussion

- Seriez-vous intéressés à **tester** l'implantation de cultures ligneuses et non ligneuses dans **vos boisés** (champignons, petits fruits, plantes médicinales, etc.)?
- Pensez-vous qu'il est **pertinent** d'évaluer les possibilités d'établir un **centre de bioénergie** (résidus agricoles et forestiers) sur le site du complexe de Lidya Énergie qui exploite déjà une centrale thermique sur le territoire de la MRC?



Transformation alimentaire

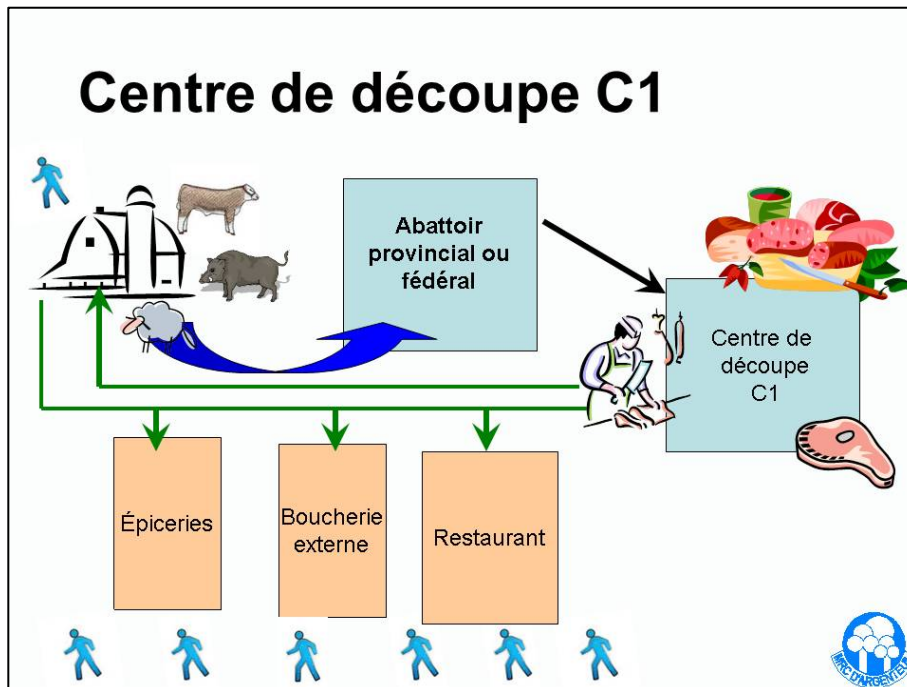
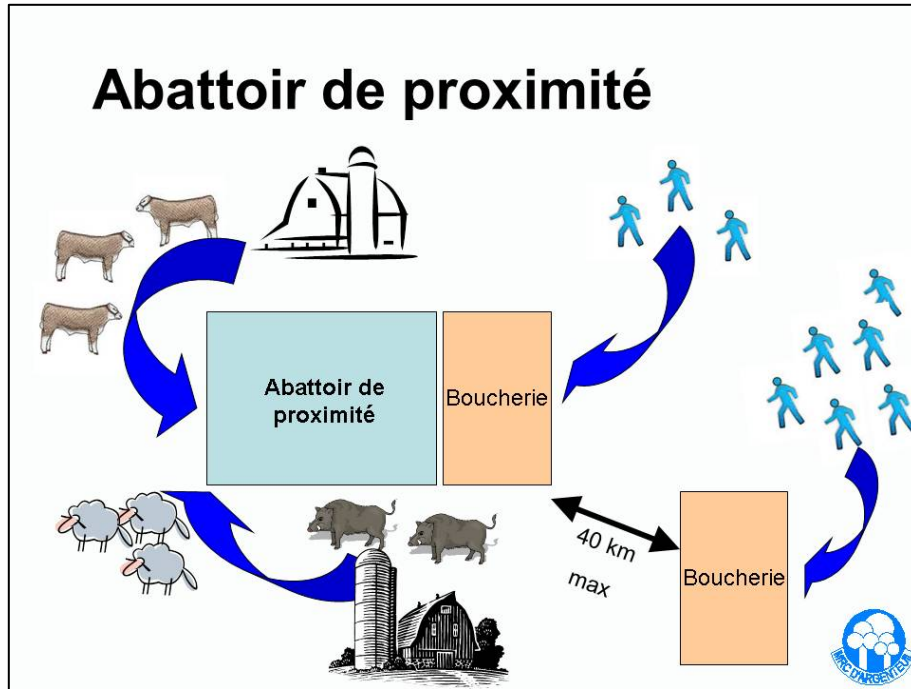
Enjeux

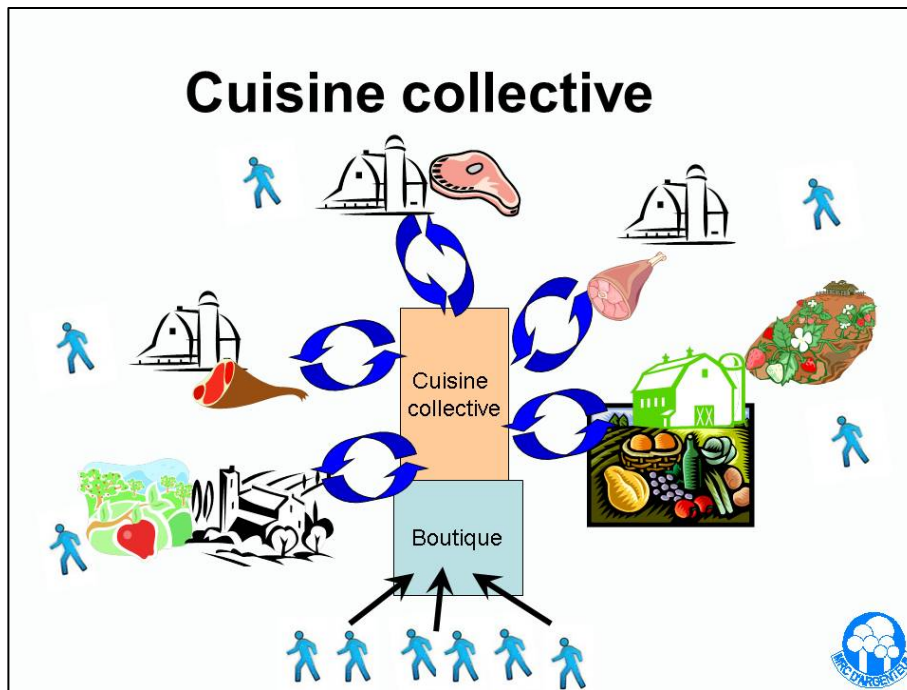
- Absence d'alternative locale pour la transformation des produits végétaux et carnés
- Faisabilité financière et technique d'un centre sous permis « C1 »

Éléments de discussion

- Quelle est la réelle **volonté** pour démarrer un **projet de transformation** des produits au niveau local?
- Quel type de projet (abattoir de proximité ou « cuisine collective », ou autre) ?
- Seriez-vous prêt à vous **engager** concrètement afin de maintenir un **approvisionnement** pour un tel centre?
- **Qui** devrait en être le promoteur ? Une boucherie ?







Mise en marché

Enjeux

- Faible promotion de l'achat local dans les magasins et des produits du terroir lors des activités agricoles
- Le manque d'étude de marché visant la demande locale de produits locaux

Éléments

de discussion



- Quelle est la ou les **meilleures façons** de **soutenir** la mise en marché et la **promotion** des produits locaux ? Exemples:

- marchés publics, Marché aux puces Lachute, les paniers
- campagnes promotionnelles (« Laurentides, j'en mange »)
- l'internet, marché virtuel (www.marcheoutaouais.com)



Agrotourisme

Enjeux

- Soutien au développement de l'agrotourisme comme mesure de diversification à la ferme
- Consolidation des infrastructures agrotouristique (accueil, circuits, promotion, etc.)
- Favoriser la synergie de l'agrotourisme et des autres domaines

Éléments de discussion

- Devrait-on considérer l'agrotourisme comme un **élément primordial** de la stratégie de **promotion touristique** de la MRC ?



Agrotourisme

Éléments de discussion

- Dans la zone agricole, seriez-vous d'accord pour **permettre** le développement de **certaines activités touristiques connexes** à l'agriculture (tourisme « rural ») **sans impacts** sur les activités agricoles ?

- par exemple :
 - réseau de sentiers équestres et pédestres (hors route)
 - tables champêtres
 - gîtes touristiques
 - campings rustiques
 - « camps de vacances »



Agriculture biologique

Enjeux

- Sensibilisation des clientèles envers les produits biologiques
- Coûts et délais pour la certification biologique
- Développement des élevages biologiques
- Valorisation de ces produits à valeur ajoutée

Éléments de discussion

-Croyez-vous que le **bio** pourrait devenir un **créneau spécifique** pour le territoire d'Argenteuil, particulièrement dans la portion **ouest** (Harrington, GSLR) ?

-Est-il pertinent de **faciliter** la mise en marché des produits bio (ex: logo de **précertification**) ?

- Devrait- on mettre en œuvre des projets pour établir des **entreprises bio** sur des **terres de plus petites dimensions** (ex. rang « bio » à la périphérie des villes) ?



Agriculture et aménagement du territoire

Enjeux

- Consolidation des usages autres qu'agricoles actuels
- Compatibilité et harmonisation des usages agricoles et non agricoles
- Les impacts sur la pratique de l'agriculture et sur les paysages
- La **mise en valeur** des différents **potentiels** de développement compte tenu de la présence constante du **milieu naturel** (forêt, rivière, vallée) en **complémentarité** avec les activités agricoles et agroforestières
- Le **soutien** au développement des **activités complémentaires** comme mesure visant la **multifonctionnalité** du territoire agricole



Agriculture et aménagement du territoire

Éléments de discussion

Pour **faciliter l'accès aux terres (achat)**, devrait-on **adapter les superficies** requises pour établir des productions de petites tailles?

Ce faisant, serait-il **pertinent** d'évaluer les possibilités de **morceler des terres** de **certains secteurs** en perte de vitalité économique et agricole sur le territoire, **selon certaines conditions** ?

Êtes-vous d'accord avec le fait que la MRC initie une demande à portée collective (LPTAAQ, article 59) sur la base de la vision qui sera énoncée dans le PDZAA ?



Relève et installation de nouveaux producteurs

Enjeux

- Identification des fermes sans relève
- Recrutement et soutien des nouveaux producteurs

Éléments de discussion

Quels sont les **avantages** et les **inconvenients** à **recenser** les fermes **sans relève** ?

Croyez-vous qu'il serait utile de mettre sur pied une **stratégie de prospection** visant le **recrutement** de porteurs de projets de développement rural ?



Multifonctionnalité du territoire agricole: Paysages Enjeux

- Pressions au développement urbain en bordure de l'A-50
- Faible diversité des paysages agricoles perçus depuis l'A-50
- Enfrichement et usages non agricoles le long de la rte 148
- Sous-exploitation de St-Philippe comme porte d'entrée à la ZA
- Vallée de Harrington: maintien de son caractère patrimonial



Multifonctionnalité du territoire agricole: Paysages Éléments de discussions

- Êtes-vous d'accord avec l'idée d'implanter des circuits de découverte des paysages et des lieux d'observation qui mettent en valeur le paysage mais aussi le travail des agriculteurs pour l'entretenir ?



Multifonctionnalité du territoire agricole: Fonctions sociales

Enjeux

- Pérennité des marchés publics et des activités sociales de nature agricole
- Valorisation des bâtiments patrimoniaux
- Mise en valeur des savoir-faire



Dimensions agroenvironnementales Enjeux

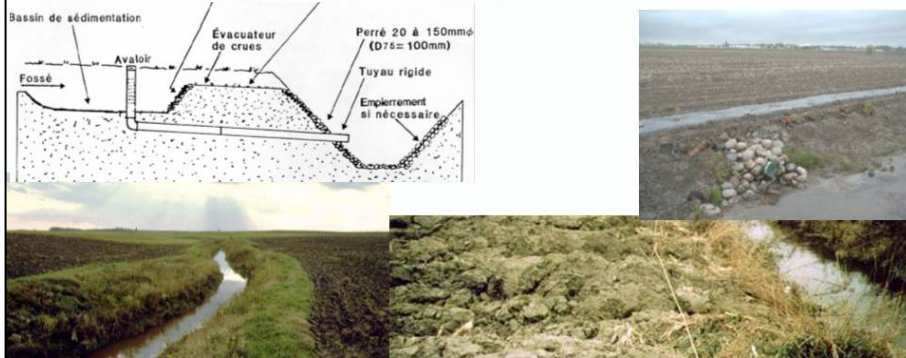
- Amélioration de la fertilité des terres par l'ajout de fertilisants organiques
- Possibilité d'accueillir davantage d'engrais organiques dans la MRC (lisiers, MRF) en comparaison avec les autres MRC des Laurentides
- La mise sur pied d'un cadre de gestion intégrée de l'eau par bassin versant pour canaliser les efforts des producteurs en milieu agricole



Dimensions agroenvironnementales

Éléments de discussion

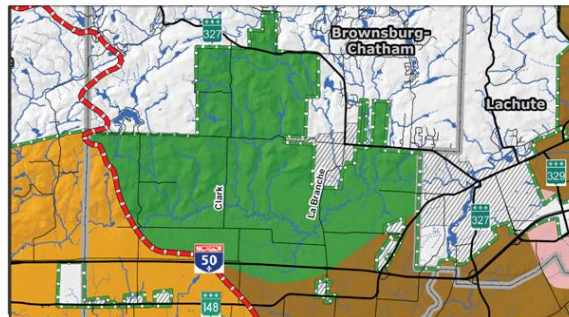
- Quelles sont les **interventions** agroenvironnementales qui **fonctionnent bien** dans la zone agricole ?
- D'après vous, quels sont les **avantages** à opter pour ces pratiques ?
- Quelle est l'approche à privilégier pour les **bandes riveraines** ?



Dimensions agroenvironnementales

Éléments de discussion

- Croyez-vous qu'il serait **pertinent** de mettre sur pied une **démarche de bassin versant** pour la **rivière Saint-André** à titre de projet pilote pour Argenteuil ?
- Croyez-vous qu'il serait important de planifier des travaux pour limiter l'érosion (perte de sol) dans le **bassin versant du ruisseau des Vases** ?



2. Les rencontres thématiques

Rencontres thématiques dans le cadre du projet-pilote

- 8 octobre 2009 : MRC-CLD-MAPAQ au sujet de la transformation alimentaire ;
- 26 octobre 2009 : rencontre de travail avec le MAPAQ (Prime-Vert) et l'UPA concernant l'éventuelle mise sur pied d'une démarche de bassin versant en milieu agricole ;
- 28 octobre 2009 : rencontre MRC, MAPAQ et Table de concertation agroalimentaire des Laurentides (TCAL) au sujet de la transformation alimentaire et de la promotion régionale des produits du terroir ;
- 14 décembre 2009 : MRC-MAPAQ-TCAL : visite du Marché de solidarité régionale de l'Outaouais (MSRO) à Gatineau ;

2.1. Rencontre du 8 octobre 2009 sur la transformation alimentaire

Les représentants du MAPAQ présentent brièvement le programme gouvernemental de diversification et commercialisation en circuit court en région. Il comporte 3 volets et s'échelonne sur 5 ans (2009-2014). Ce programme gouvernemental découle des recommandations établies dans le rapport Pronovost (CAAA). Il permet à des entreprises agricoles d'avoir accès à différentes subventions pour des projets relatifs à la diversification des productions agricoles, la création d'une chaîne de valeur, le développement de l'agrotourisme, la transformation alimentaire, les activités complémentaires à l'agriculture, le développement des compétences en vente et le meilleur accès des agriculteurs aux marchés locaux. Le dépliant procure de l'information sur les organismes, les projets admissibles ainsi que les subventions qui s'y rattachent.

Les différents volets de ce programme gouvernemental sont décrits en détail au tableau suivant.

Volet Initiatives collectives de diversification et différenciation régionale

Description

Ce volet soutient, par l'apport de subventions d'un maximum de 200 000 \$ chacune, les initiatives collectives visant l'implantation de production en émergence, la différenciation des productions déjà présentes ainsi que la création de chaînes de valeur.

Exemples :

- Moulins de Soulanges (blé) : (Montérégie Ouest);
- Viandes sélectionnées des Cantons (bovin de boucherie) : (Estrie);

Ce sont des productions régies selon un cahier de charges précis.

Application

Les représentants du MAPAQ mentionnent que ce volet ne s'applique pas à la création de produits à appellations contrôlées, mais plutôt au développement de marques de commerce.

Pour élaborer un projet s'intégrant à ce volet, il faut évaluer les potentiels de mise en marché selon les types de production de la région.

Aucun projet pour ce volet n'a été soumis depuis le début du programme.

Volet Initiatives individuelles de diversification des entreprises

Description

Ce volet vise à encourager la diversification des productions, la transformation alimentaire, l'agrotourisme et d'autres activités complémentaires à l'agriculture. La subvention peut atteindre 20 000 \$.

Exemples :

Transformation des produits laitiers, végétaux ou animaux, kiosques, matériel pour recevoir des visiteurs, implantation d'une autre culture, etc.

Application

Ce volet, peu discuté durant la réunion, a généré la majorité des demandes à tel point que les fonds réservés sont presque épuisés. Selon les représentants du MAPAQ, peu de sommes seront disponibles pour l'année 2010 et il faudra attendre au printemps prochain pour connaître la disponibilité d'autres fonds pour les années à venir.

Deux demandes s'apparentant à ce volet ont été déposées dans la MRC, dont une a été acceptée.

Volet Initiatives collectives de commercialisation en circuit court
<p>Description</p> <p>Ce volet appuie les initiatives de développement de compétences en vente et en commercialisation, d'amélioration de la stabilité et de la durabilité de l'accès des producteurs aux marchés locaux ainsi que les créations de circuits courts.</p> <p>Un circuit court pourrait se définir de la façon suivante : chaîne de production s'apparentant aux principes de l'intégration verticale. L'objectif de ce circuit est de réduire le nombre d'intermédiaires pour effectuer la mise en marché des denrées. Le but est de mailler les différents acteurs de la chaîne (producteurs, transformateurs, bouchers, cuisiniers, distributeurs). De plus, tous les acteurs de la chaîne s'impliquent à tous les niveaux de celle-ci pour assurer la viabilité de cette association. Ainsi, cette tactique permet à ces acteurs incluant les producteurs agricoles de tirer profit de ce regroupement en obtenant un meilleur prix pour leurs produits.</p> <p>Exemple :</p> <p>Création d'un marché public estival, tel que celui de la ville de Brownsburg-Chatham qui a reçu des subventions pour son marché public de l'été 2009 dans le cadre de ce volet.</p> <p>Application</p> <p>Une demande dans la MRC apparentée à ce volet a été déposée et acceptée.</p>

À la suite de la présentation des différents volets du programme, les représentants du MAPAQ font ressortir le fait que les productions végétales offrent plus de facilité à l'élaboration de projets à court terme. Ceci s'explique par le fait que ces productions sont moins limitatives en comparaison aux productions animales en ce qui a trait aux lois plus souples, ainsi qu'une durée de vie plus grande des produits.

Présentation du projet « les saveurs d'Argenteuil »

Mesdames Jacinthe Charbonneau et Marie-Josée Fournier présentent un rapport intitulé « Les Saveurs d'Argenteuil ». Il s'agit d'une initiative supportée par le CLD et qui permet d'identifier les besoins des producteurs concernant l'abattage et la transformation des produits agricoles.

L'étude fait les constats suivants :

- Il n'y a pas assez de soutien pour les petits producteurs ainsi que pour les petits transformateurs de la région. Selon l'enquête, beaucoup trop d'obstacles empêchent l'agriculture à petite échelle d'être rentable.

- Les producteurs souhaitent maintenir leur entreprise familiale pour éviter d'être intégrés à de plus grandes entreprises de production ou de transformation.
- Les producteurs souhaitent développer le marché des produits locaux.
- Les producteurs voient le besoin d'avoir un abattoir pour la région.

Le rapport propose notamment la mise sur pied d'un projet de coopérative de solidarité qui viserait à regrouper les producteurs ayant un intérêt à mettre en commun leurs produits agricoles afin de les transformer ou de les mettre en marché. L'analyse se base sur une série de rencontres effectuées auprès d'une quarantaine de producteurs agricoles de la région.

Les auteures du rapport indiquent que ce projet ne devrait pas se limiter à la région d'Argenteuil. D'autre part, elles croient que la transformation alimentaire serait le meilleur moyen de mettre en valeur les viandes de 3^e catégorie (les moins vendues). Une étude de préféabilité, selon elles, permettrait de déterminer si ce projet peut être viable. Elles font remarquer que la réussite passe par une nécessaire implication des producteurs dans un tel projet.

Identification d'enjeux et pistes d'actions en matière de transformation alimentaire

Les participants sont ensuite invités à exprimer leurs idées sur les enjeux qui ressortent de la réunion, ainsi que sur les pistes d'actions qui pourraient être envisagées afin de développer le secteur de la transformation alimentaire de la région.

- Une étude de préféabilité réalisée par un consultant permettrait d'évaluer le potentiel des projets de transformation. Toutefois, avant d'envisager cette solution, les représentants du MAPAQ recommandent avant tout de rassembler le plus d'informations pertinentes et existantes possible afin de réduire les coûts associés à l'élaboration d'une telle étude. Les représentants du MAPAQ donnent leur avis sur la pertinence d'ouvrir un abattoir dans la région d'Argenteuil. Ils indiquent que les coûts sont très élevés et que d'autres régions ont envisagé ce projet, mais sans succès. Il est important de s'assurer que les producteurs puissent vendre leurs produits directement après l'abattage.
- Il pourrait être difficile de remettre en fonction l'abattoir de Grenville, certifié HACCP, abandonné il y a quelques années. Cet abattoir a été aménagé pour abattre des volailles et des petits animaux uniquement. Le réaménagement du bâtiment pour l'abattage de gros animaux engendrerait des coûts élevés qui seraient, selon les représentants du MAPAQ, trop importants pour les promoteurs potentiels de la région.

La discussion se poursuit sur l'identification des besoins et actions suivants :

- Trouver des personnes-ressources qui ont une expérience en commercialisation à petite échelle.
- Avant de se lancer dans un projet, s'assurer de son potentiel de commercialisation.
- Cerner les produits de la région qui possèdent un potentiel de mise en marché non exploité pour envisager leur transformation et leur commercialisation.
- Évaluer l'offre des produits de la région et inventorier les fermes qui pourraient fournir facilement ces produits pour les projets de commercialisation et de transformation alimentaire.
- Identifier les consommateurs potentiels des produits qui découlent d'un projet de commercialisation ou de transformation alimentaire pour s'assurer que la demande couvrira l'offre. D'autre part, il faut déterminer quels sont les comportements d'achats du bassin de consommateurs visés par le produit. Il faut aussi trouver la provenance de leurs aliments et quels types de plats préparés se vendraient le mieux. Lorsque ces questions seront résolues, il sera possible de mieux établir l'envergure d'un projet.
- Évaluer le projet de COOP Bio-Paysanne en cours de développement par l'Union Paysanne. Ce projet s'apparente au projet discuté en cours de rencontre.
- Au niveau des productions animales, ce sont les produits carnés atypiques qui distinguent la région d'Argenteuil. Ainsi, le développement de la mise en marché ainsi que la transformation alimentaire de ces produits pourraient avoir un potentiel de développement.
- Les projets de transformation et de commercialisation relatifs aux productions maraîchères semblent plus facilement réalisables à court terme que ceux découlant des productions animales, en raison d'une plus grande souplesse au niveau des règlements, ainsi que de leur plus grande durée de vie.
- Identifier des promoteurs intéressés à mettre sur pied un projet de transformation alimentaire ou de commercialisation.
- Trouver les producteurs qui voudraient se regrouper et s'investir dans un projet de transformation ou de mise en marché.
- Évaluer les endroits stratégiques de vente et de transformation.

Ainsi, la MRC regardera la possibilité d'effectuer la cueillette d'information sur les études de marché. Une rencontre à ce sujet est prévue avec la coordonnatrice de la Table de concertation agroalimentaire des Laurentides.

La discussion porte ensuite sur les règles qui régissent les trois principaux types d'abattoirs existant au Québec : fédéral, provincial et de proximité. Dans la grande région, l'abattoir fédéral (abattoir A) de la Petite-Nation abat principalement des chevaux et des cerfs rouges et celui de Thurso, des bovins. Les producteurs élevant des agneaux dans la MRC font généralement abattre leurs animaux à l'abattoir de Terrebonne.

Finalement, les abattoirs de proximité consistent en un nouveau type d'abattoir régi par une loi entrée en vigueur le 29 septembre 2009. Cette loi permet de convertir en abattoir de proximité ceux reconnus en raison de leur ancienneté. Ce type d'abattoir restreint la mise en marché, car la viande des animaux abattus doit être vendue sur place.

2.2. Rencontre du 26 octobre 2009 concernant l'éventuelle mise sur pied d'une démarche de bassin versant en milieu agricole

La rencontre réunit des représentants du MAPAQ (Bureau régional Outaouais/Laurentides et bureau de Lachute), de la Fédération Outaouais/Laurentides de l'UPA, du Club agroenvironnemental Argenteuil, de l'Abrinord et de la MRC d'Argenteuil.

Le représentant du MAPAQ débute avec une brève présentation du sous-volet 10.3 du programme Prime-Vert (coordination des projets collectifs de gestion de l'eau par bassin versant) et explique que le ministère s'apprête à effectuer un appel de projets pour ce sous-volet.

Les discussions portent ensuite sur les caractéristiques de deux bassins versants dans la MRC qui pourraient faire l'objet d'une demande d'aide financière au programme Prime-Vert, soit les bassins de la rivière Rouge (Saint-André) à Saint-André d'Argenteuil, Lachute et Mirabel, et du ruisseau des Vases à Brownsburg-Chatham. Après avoir pesé les avantages et inconvénients des deux bassins versants, il appert évident que le bassin versant de la rivière Rouge (Saint-André) a de meilleures chances d'être retenu dans le cadre de cet appel de projet. Tout d'abord, la mobilisation des producteurs agricoles de ce secteur agricole dynamique est déjà bien orchestrée à ce stade-ci. Aussi, les participants font le constat que le type de travaux requis dans le bassin du ruisseau des Vases est d'une forte ampleur, compte tenu des problèmes de décrochements en rives et d'érosion. D'autres volets du programme Prime-Vert devront être interpellés dans ce cas particulier. Il est donc convenu de concentrer les efforts pour bâtir un projet sur le bassin de la rivière Rouge (Saint-André) en vue d'un dépôt dans le cadre du présent appel de projet. Les participants sont d'accord pour travailler en concertation avec le Club agroenvironnemental d'Argenteuil qui devrait être le promoteur du projet.

2.3. Rencontre du 28 octobre 2009 au sujet de la transformation alimentaire et de la promotion régionale des produits du terroir

Présentation de la TCAL

La directrice générale de la TCAL présente les différents champs d'activités de la Table de concertation agroalimentaire des Laurentides, située à Mirabel. L'objectif principal de cet organisme est de soutenir et d'administrer des projets collectifs en lien avec la mise en marché des produits agricoles. Il informe les producteurs et les transformateurs agroalimentaires des programmes de subventions disponibles et il organise des activités de réseautage entre les entreprises agroalimentaires. Il soutient les entreprises concernées lors d'expositions alimentaires (Saveurs et tentation). Les entreprises pouvant obtenir du soutien de la TCAL sont celles impliquées dans la chaîne de production pour la transformation des produits alimentaires.

Les analyses de marché existantes

La discussion porte ensuite sur les études qui ont été effectuées en termes de potentiel de développement en transformation et en commercialisation agroalimentaire dans la région. La directrice générale de la TCAL explique qu'il y a plusieurs études effectuées par rapport à l'agrotourisme. Il existe aussi le projet ACCORD, se terminant en juin prochain, qui veut encourager le développement de la région des Laurentides pour quelques volets particuliers, dont la transformation alimentaire.

La directrice générale de la TCAL mentionne aussi qu'il existe des études élaborées par Aliment Québec, un organisme à but non lucratif ayant pour objectif d'encourager l'achat de produits venant du Québec. Sur son site internet, on y retrouve plusieurs études sur les comportements alimentaires des Québécois. Aliment Québec a aussi produit un document en lien avec le potentiel de consommation d'aliments naturels.

Survol des besoins identifiés et pistes de solutions

Besoins	Pistes de solutions
Trouver les producteurs qui voudraient se regrouper et s'investir dans un projet de transformation ou de mise en marché.	Prendre contact avec la future relève en transformation alimentaire et l'encourager à s'investir dans la MRC d'Argenteuil; Accueillir les porteurs de projets pour la région; Encourager l'implantation de familles sur l'ensemble du territoire de la zone agricole.
Avant de se lancer dans un projet, s'assurer de son potentiel de commercialisation.	Miser sur la promotion des produits ainsi que leur publicité pour faire connaître et acheter les produits concernés; La création d'un « label » ou d'une marque de commerce pourrait être envisagée; Étudier le cas du projet « Saveurs Hautes-Laurentides » afin de découvrir pourquoi leur projet de mise en marché n'a pas fonctionné.
Cerner les produits de la région qui possèdent un potentiel de mise en marché non exploité pour envisager leur transformation et leur commercialisation.	Puisque la MRC d'Argenteuil possède une variété de produits, l'idée de créer la route agrotouristique « le chemin du terroir » est une idée intéressante. Ce type de projet nécessitera beaucoup d'organisation (pancartes, synergie au sein de table de l'industrie touristique du CLD, etc.); Les produits carnés atypiques régionaux sont ceux qui possèdent le plus grand potentiel de mise en marché présentement non exploité.
Évaluer l'offre des produits de la région et inventorier les fermes qui pourraient fournir facilement ces produits.	Le rapport « Les Saveurs d'Argenteuil » comporte l'information de base pour inventorier l'offre des produits disponibles et les fermes présentes sur le territoire qui sont concernées par la transformation alimentaire.
Identifier les consommateurs potentiels des produits.	Il y aurait deux types de clientèles : la clientèle interne et la clientèle externe à la région d'Argenteuil. Ainsi, il faut élaborer un projet pilote de commercialisation en visant principalement la population locale. Pour le marché externe, il faudra davantage cibler les productions qui ont clairement un potentiel de mise en marché (exemple : l'élevage de gibier) pour assurer le potentiel de vente et faire ressortir les forces de l'agriculture dans la MRC d'Argenteuil.
Évaluer les endroits stratégiques de vente et de transformation.	Les épiceries locales et le site du marché aux puces de Lachute sont des endroits qui ont été mentionnés et qui devraient être évalués.
Évaluer le projet de COOP Bio-Paysanne en cours de développement par l'Union Paysanne.	Rejoindre les promoteurs de ce projet et discuter des potentiels de développement et des implications nécessaires à la réussite de leur projet.
Trouver des moyens envisageables pour mettre en marché nos produits carnés atypiques et en chercher une valeur ajoutée.	Répertorier les entreprises qui possèdent un permis d'abattage « C1 » dans la région et celles voisines.

Les prochaines étapes à suivre :

- Effectuer un inventaire des transformateurs : permis d'abattage « C1 », cuisine collective, boucheries.
- Effectuer une liste des produits agricoles disponibles pour la vente.
- Cibler la clientèle et le potentiel de mise en marché des produits.
- Valider, auprès de la Table de concertation et auprès des producteurs/transformateurs, diverses options de projets, par exemple:
 1. abattoir, local de transformation et comptoir d'achat (Saveurs d'Argenteuil);
 2. comptoir d'achat et présentoir en magasin ;
 3. local de transformation déjà en fonction et comptoir d'achat.

Divers

La directrice générale de la TCAL mentionne qu'il faut effectuer une revalorisation du métier de producteur agricole et de transformateur agroalimentaire auprès de la population en général. Cette sensibilisation aura un impact sur les idées qui seront véhiculées dans la société concernant l'importance du développement de l'agriculture.

2.4. Visite du Marché de Solidarité régionale de l'Outaouais (MSRO) à Gatineau, le 14 décembre 2009

Dans le but de mieux comprendre l'utilisation de la plate-forme web pour promouvoir la vente locale de produits régionaux, une visite du Marché de Solidarité régionale de l'Outaouais (MSRO) a été organisée avec la collaboration de monsieur Jérôme Brassard-Duperré, coordonnateur du MSRO, madame Julie Pominville, coordonnatrice de la Table de concertation agroalimentaire des Laurentides ainsi que monsieur Pierre-Olivier Quesnel, conseiller en aménagement et en développement rural du MAPAQ Outaouais/ Laurentides.

Le MSRO offre la possibilité de commander des produits agricoles régionaux via un site internet (www.marcheoutaouais.com). Le point de distribution des produits se situe dans le secteur du Vieux-Hull, à proximité des édifices du gouvernement fédéral (clientèle visée). Le local permet de créer un contact direct entre les producteurs et les consommateurs. Au moment de la visite, plus de 1 997 produits étaient offerts par 31 producteurs qui sont situés dans un rayon de 100 km du point de chute. Le nombre d'adhérents s'élève à 1 200. Le coût d'adhésion est de 100 \$ pour un producteur et de 20 \$ pour le consommateur. D'autre part, le MSRO agit seulement à titre de « réseuteur » ou d'intermédiaire pour les transactions entre les adhérents et les producteurs. Pour démarrer l'entreprise, l'investissement initial consistait principalement dans l'aménagement du local (système de réfrigération, matériel informatique, étalage, etc.) et la conception du site internet. En ajoutant le loyer et les ressources humaines (un employé), l'investissement global de départ s'élevait à 100 000 \$.

La mission principale de l'entreprise est de renforcer l'autonomie alimentaire de la population en soutenant la vente des produits régionaux tout en créant des emplois. Pour les prochaines années, le MSRO voudrait augmenter la diversité des produits vendus ainsi que le nombre d'adhérents. Le marché souhaiterait également améliorer ses stratégies de communication entre le marché, les producteurs et les clients, et créer d'autres points de chute dans les zones urbaines. Concernant la promotion des fermes, l'organisme vise à soutenir la création d'une route gourmande dans la région. Il veut également effectuer davantage de visites organisées à la ferme en compagnie des consommateurs qui voudraient en savoir plus sur la production des denrées alimentaires qu'ils achètent et, bien sûr, pour le plaisir de se retrouver à la campagne. Le marché voudrait finalement favoriser l'implantation et le développement de l'horticulture maraîchère dans la région, qui n'est pas développée à son plein potentiel.

Pour ce qui est de la mise en marché des produits, plusieurs groupes d'adhérents différents ont été formés afin d'éviter la compétition entre producteurs. Le marché rencontre une autre problématique importante dans l'impossibilité de vendre des produits alcoolisés fabriqués dans la région, en raison des nombreux règlements qui encadrent leur vente.

La livraison des produits de la ferme au marché est la responsabilité des producteurs. Ceux qui habitent plus loin ont recours la plupart du temps au covoiturage ou à une rotation des livraisons entre producteurs.

En résumé, ce concept de mise en marché semble prometteur pour la MRC d'Argenteuil puisqu'il répond à un besoin de promouvoir et de vendre les produits des agriculteurs de chez nous, besoin qui est partagé par les autres MRC de la région des Laurentides. Une initiative à l'échelle des Laurentides devrait être étudiée afin de créer une telle plate-forme.